

DEBAT SUR LE CHANGEMENT DE STATUT DES PPM S'EXPRIMENT LE TRIOMPHE DE L'AUTONOMIE

Les voies de l'Autonomie Martiniquaise, tracées depuis le 23 mars 1958 par **Aimé Césaire**, fondateur du PPM, longtemps combattues, sont, aujourd'hui, reconnues les plus aptes à nous permettre de maîtriser notre développement économique, social et culturel.

Pourtant, il paraîtrait que:

- le PPM serait sur la défensive,
- le PPM serait d'une inquiétante discrétion,
- le PPM serait le porte-parole du Gouvernement, perdant ainsi sa vocation de mouvement autonomiste, fondamentalement martiniquais.

Les soussignés entendent solennellement *mettre un terme, clair et net*, à cette triple errance, par le présent rappel, très ferme, **des positions progressistes de toujours;**

Nous, membres du Parti Progressiste Martiniquais, auquel certains ont adhéré depuis plus de trente cinq années, sommes conscients que notre pays et notre peuple, d'identité caribéenne, sont à un moment important de l'Histoire de la Nation Martiniquaise: *le moment de pouvoir s'exprimer enfin librement, sereinement et démocratiquement sur leur avenir, et de pouvoir le faire dans la plus large adhésion martiniquaise.*

Toutes les formations politiques de la Martinique, qui assument des responsabilités sur le terrain, reconnaissent, en effet, la nécessité d'un "*pouvoir local fort*", inclus dans l'ensemble Français et dans le cadre de l'Union Européenne. C'est dire si nous nous félicitons de ce que notre peuple est, maintenant, parfaitement en mesure de nous comprendre tout à fait, et si, résolument, nous devons travailler et recommandons aux instances du Parti de travailler avec toutes ces formations, sans exclusive, à un "*pouvoir local fort*", qui, pour nous, **plus que jamais, demeure l'Autonomie, laquelle a motivé notre adhésion et soutenu notre militantisme' au PPM.**

La revendication d'Autonomie du PPM est le résultat d'un

constat: celui de l'incapacité à gérer un pays éloigné, comprenant un peuple de culture distincte et différente, à partir d'un Centre hors de nos réalités et de nos sensibilités. La preuve objective de cette incapacité se voit dans *le peu d'effet des nombreux programmes économiques* qui nous ont été consacrés ces dernières décennies, aucun n'ayant apporté de remède tangible au chômage qui entretient l'angoisse dans notre jeunesse. Aucun n'a inversé la tendance à une économie exclusivement de consommation qui nous envahit de produits de l'extérieur, tuant dans l'oeuf, à l'intérieur, toute velléité de production. Aucun n'a arrêté l'impression humiliante que notre peuple vit, en réalité, presque uniquement de subsides extérieurs.

Or, tous ces programmes ont un point commun: tous ont été conçus par d'autres que nous, tous ont été exécutés par des agents du Pouvoir Central qui n'ont aucun compte à rendre au, peuple martiniquais, ni d'ailleurs, à personne. C'est la preuve par neuf que la relance de notre économie et qu'une politique de création d'emplois, ne peuvent être l'affaire de fonctionnaires, même les mieux intentionnés, voire de nos meilleurs amis politiques: ils ne vivent pas nos réalités, ils ne ressentent pas nos aspirations profondes, y compris la place particulière que nous devons occuper dans l'espace européen. Le mal essentiel tient en la Centralisation, accaparement jacobin de tout le champ du possible par le Pouvoir central.

Or, nous croyons sans réserve à la Démocratie.

Elle est inséparable **des libertés locales** qui ne doivent pas porter atteinte aux acquis des nombreux combats menés et gagnés par les aînés: le combat pour les libertés publiques, le combat pour la formation, le combat pour une politique de Santé pour l'Homme, le combat pour la protection sociale du Travailleur, le combat pour la reconnaissance et la promotion de notre différence et de notre identité. Et tous ces combats là ont pu prospérer *parce que nous évoluons dans un Etat de droit*, et pouvons bénéficier de la Solidarité des travailleurs du grand ensemble français. Les libertés locales, en ce moment de notre Histoire, sont indissociables de la pérennité de cet Etat de droit .

*La grande originalité du Parti Progressiste Martiniquais, est d'avoir su, très tôt, proposer au peuple martiniquais la synthèse entre un régime de progrès social mais de régression économique, et un régime, d'éventuel progrès économique, mais de régression sociale. Cette originalité tient en la revendication de la transformation de la Martinique en une **Région Autonome au sein de l'Etat de droit qu'est la République française.** C'est*

cette Autonomie, que, pour un vrai développement économique et culturel et pour le maintien de nos acquis, notamment sociaux, nous réclamons.

Une fois pour toutes, nous rappelons que notre Autonomie part du principe que *les libertés locales doivent s'exercer sur l'intégralité des affaires fondamentalement martiniquaises*: l'aménagement du territoire, la formation et l'Education, la reconnaissance et la promotion de notre culture, le logement et l'habitat, les transports, le soutien à notre production, la fiscalité, la coopération régionale...

Et nous ne sommes plus isolés.

La déclaration des trois Présidents de Région nous paraît inquiétante par la faiblesse et l'ambiguïté de son contenu.. Mais nous en retiendrons la seule chose positive qui vaille: la nécessité, sans cesse affirmée par le PPM, enfin reconnue par eux, de bâtir l'avenir institutionnel de nos territoires *"dans le cadre de la République Française d'une part, et de l'Union Européenne d'autre part"*..

Soutenant, par principe, le Gouvernement de la Gauche plurielle, *nous entendons rester fidèles à la raison d'être du PPM qui est de privilégier par dessus tout les intérêts de notre peuple*. C'est pour quoi nous recommandons aux élus du Parti Progressiste Martiniquais de se montrer positivement critiques à l'endroit des propositions d'orientation qui nous sont faites. Elles n'auront d'effet bénéfique que si nous y imprégnons notre marque de Martiniquais et de PPM: la marque de notre savoir faire, de notre créativité, de notre ingéniosité, de notre volonté, de notre ambition et de notre soif de responsabilité. Fidèles à la vision autonomiste de nos lendemains, nous affirmons que nous devons nous battre pour une loi d'orientation, dont nous approuvons totalement l'initiative, mais qui soit une loi de développement durable qui nous permette de choisir nous-mêmes notre avenir institutionnel: *une Martinique enfin réellement à la gestion de ses propres affaires; une Martinique autonome au sein de l'État de droit que forment la République et la Démocratie française*.

Les militants et responsables progressistes poursuivront de gagner aux Martiniquais, et avec eux, toute parcelle de liberté, de pouvoir et d'expression culturelle qu'ils pourront arracher des lois de circonstances: hier, la loi de départementalisation, puis les lois de décentralisation, aujourd'hui la loi d'orientation.

Nous croyons profondément en la sagesse du propos de Césaire, énoncé le 23 mars 1958 déjà:

"Si nous faisons cela, nous aurons réussi à allier notre double souci de rester liés à la France et d'être de bons martiniquais, et, sans tomber dans le séparatisme qui nous serait mortel, nous aurons triomphé d'une autre séparation qui, elle aussi, à la longue, peut s'avérer mortelle, la séparation de l'homme d'avec lui-même".

o
o o

Ce Manifeste n'est pas une fin. Il fait appel à tous les Progressistes, à tous les Démocrates, soucieux, dans l'intérêt de notre peuple, de mettre en pratique cette autre recommandation césairienne: *le Rassemblement du plus large contre le plus étroit.*

Il leur demande de venir renforcer les rangs du Parti Progressiste Martiniquais pour renforcer le combat pour l'Autonomie.

10 mars 2000

Ont signé:

Camille Darsières, député PPM de la Martinique, 2e Adjoint au maire de Fort-de-France, conseiller régional, Secrétaire général du PPM, de 1970 à 1999,

Rodolphe Désiré, Sénateur-maire PPM du Marin, conseiller général, Secrétaire Général du PPM, de 1967 à 1970,

Serge Letchimy, conseiller général PPM,

Pierre Suédile, conseiller général PPM,

Jean Claude Duverger, conseiller général PPM, conseiller municipal de Fort-de-France,

Claude Cayol, conseiller général PPM, conseiller régional, Adjoint au maire de Fort- de- France,

Philippe Saint-Cyr, conseiller régional PPM,

Alex Cypria, Adjoint au maire de Fort-de-France,

Judes Largen, Adjoint PPM au Maire de Fort-de-France,

Simone Vaton, Adjoint PPM au Maire de Fort-de-France,